

Le 21 mars 2023

Le Maire de VAL-DE-VIRVÉE

A

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 27 mars 2023 à 18 heures 30

A la

Mairie de Val-de-Virvée
Salle du Conseil Municipal
18 Rue d'Aubie
AUBIE-ET-ESPESSAS
33240 VAL-DE-VIRVÉE

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Christophe MARTIAL



Ordre du jour

- 1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 février 2023
- 2- Finances - Compte de Gestion 2022
- 3- Finances - Compte de Administratif 2022
- 4- Finances - Affectation du résultat 2022
- 5- Finances - Débat d'Orientation Budgétaire
- 6- Présentation du Rapport Social Unique 2021
- 7- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences - Article L2122-22 du CGCT
- 8- Questions diverses